

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 6

Artikel: Contributions de l'armée suisse à la démocratisation des forces armées
Autor: Gerber, Urs
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Séminaire OSCE-Suisse sur le Code de Conduite de l'OSCE à Podgorica, Monténégro, 2007.

Contributions de l'armée suisse à la démocratisation des forces armées

Col EMG Urs Gerber

Chef remplaçant des Relations internationales

De nombreux Etats post-communistes ou post-confliktuels se voient de nos jours confrontés au défi de devoir réformer ou mettre en place des structures étatiques légitimées et contrôlées démocratiquement. Dans ces processus, les forces armées et les forces de sécurité jouent un rôle prépondérant. Là où ces forces sont devenues le partenaire ou l'instrument d'un régime autoritaire, le processus de transformation et de reconstruction se voit sérieusement ralenti. Dans ces pays, dont certains n'ont vu le jour que récemment, il est indispensable d'initier un processus de réforme nationale du secteur de sécurité dans le but d'établir des institutions de défense et de sécurité à la fois conformes aux principes de l'Etat de droit, soumis au contrôle parlementaire, ainsi que reconnues et ancrées dans la population. L'armée suisse y contribue dans le cadre de sa coopération de sécurité bi- et multilatérale et soutient ces Etats dans la mise en place de structures de défense contrôlées démocratiquement, généralement en étroite collaboration avec le DCAF¹ et le GCSP.²

La fin de l'antagonisme Est-Ouest et l'éclatement des Etats multiethniques (Union Soviétique et Yougoslavie) n'ont pas seulement exposé les pays de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale à des transformations politiques et économiques extrêmement difficiles. Ces bouleversements ont aussi souligné la nécessité de légitimer démocratiquement les forces armées, voire parfois de les recréer ou de les restructurer entièrement. Cette tâche est hautement exigeante dans la mesure où il s'agit de tout recommencer à zéro, ou alors de se baser sur les restes de régimes défunts, qui furent de surcroît eux-mêmes aux origines des conflits ethniques, notamment dans les Balkans.

Une image similaire se présente dans certains Etats

1 Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées, Genève, voir www.dcaf.ch.

2 Centre de Politique de Sécurité, Genève, voir www.gcsp.ch.

d'Afrique noire qui furent ravagés par des guerres civiles durant des décennies. Là aussi, le défi consiste en la transformation de sociétés et de structures post-confliktuelles, en les dotant d'institutions civiles et démocratiques. Les récents développements en Afrique et en Asie centrale, régions où des autoritarismes militaires et des prétorianismes potentiels mettent régulièrement les principes fondateurs de la démocratie en question, démontrent la nécessité absolue du contrôle démocratique des forces armées comme pré conditions d'une (re)construction démocratique.

Mais querecouvrentprécisémentcesconceptsdifficilement concevables que sont «contrôle démocratique» et «démocratisation des forces armées»? Une définition courante stipule que les forces armées dans une démocratie doivent être soumises au contrôle d'organes légitimes, civils et démocratiquement élus, et ceci sous la régie à la fois du droit domestique et international.³ La surveillance démocratique comprend toutefois plus que la maîtrise juridique et institutionnelle des forces armées par les autorités de l'Etat (pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire). Elle s'étend aussi au respect des principes de transparence, à la responsabilité et à la surveillance du Parlement sur le budget de la défense et la politique de sécurité, ainsi qu'au droit de chaque citoyen de s'exprimer librement sur des sujets en relation avec les forces armées.

Mise en place de structures de défense contrôlées démocratiquement

Derrière l'idée de contrôle démocratique des forces armées se trouve le concept de la réforme du secteur de sécurité (SSR),⁴ à savoir la (re-)construction de

3 Voir à ce sujet Cottey, Edmunds et Forster (Eds.), *Democratic Control of the Military in Post-Communist Europe. Guarding the Guards*. Houndmills 2002.

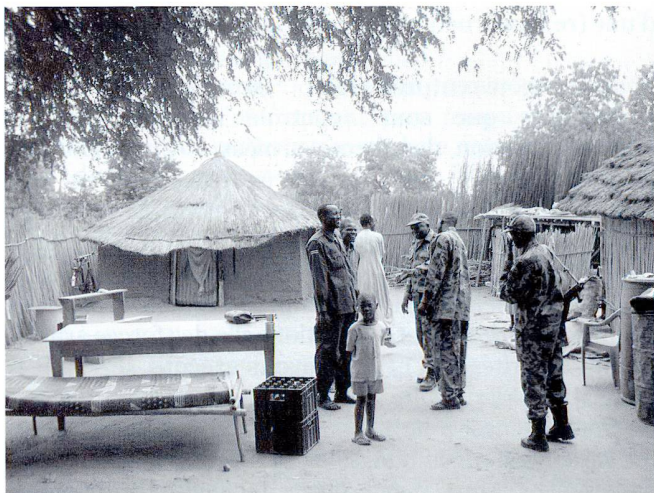
4 Voir OECD DAC *Handbook on Security System Reform. Supporting*

capacités de sécurité nationales viables ayant comme but de promouvoir la sécurité de l'Etat en général et non la protection d'un régime, plaçant ainsi la sécurité de la population au centre des préoccupations des forces armées. Ce sont en particulier les Etats de l'Europe du sud-est qui se trouvent dans une situation de réforme avancée de leur secteur de sécurité et qui, malgré leur passé turbulent et grâce au soutien de la communauté internationale, ont pu faire des progrès remarquables concernant la mise en place et l'ancrage démocratique d'institutions de défense et de sécurité sûres et transparentes.

ainsi, avec son expertise dans ce domaine, à augmenter le niveau de sécurité dans l'environnement stratégique de la Suisse (voir tableau).

Dans le contexte du Partenariat pour la paix (PPP) et de son plan d'action pour l'établissement d'institutions de défense (*Partnership Action Plan for Defence Institution Building*, PAP-DIB), l'armée soutient par exemple la création de mécanismes et d'organes de contrôle des frontières fiables en Europe du sud-est, afin de réduire durablement la criminalité organisée transfrontalière

Exemples d'activités d'assistance de l'armée suisse en faveur de la démocratisation des forces armées	
Régions / en coopération avec	Thèmes
Europe du sud-est / DCAF	Création de mécanismes et d'organes de contrôle des frontières fiables (depuis 2003).
Europe du sud-est, Etats GUAM / DCAF	Cours de formation en Suisse pour les futurs responsables d'institutions civiles de garde-frontière (depuis 2005).
Ukraine / DCAF	Conférence régionale et ateliers de <i>follow-up</i> en Ukraine dans le cadre du PAP-DIB (2006-2008).
Asie centrale / DCAF	Conférence régionale (Vienne) et ateliers de <i>follow-up</i> pour les Etats d'Asie centrale dans le cadre du PAP-DIB (2006).
Iraq / GCSP, DCAF	Ateliers et cours pour représentants du Conseil national de sécurité irakien à Genève (2006).
Afghanistan / DCAF	Ateliers et cours pour la création de capacités dans le secteur de la sécurité pour représentants du Parlement national (2007/2008).
Etats participants de l'OSCE / Secrétariat de l'OSCE, Centre pour la prévention des conflits	Réalisation d'ateliers divers en Suisse et dans divers pays destinataires visant à la mise en œuvre du Code de conduite de l'OSCE (depuis 1998).
CEDEAO / DCAF	Adaptation du Code de conduite de l'OSCE pour l'Afrique occidentale (en cours).



Des membres du SPLA en reconnaissance à Wanyang, où doit être construite la future académie militaire du Sud-Soudan.

Dans le cadre d'une diplomatie militaire active de la Suisse⁵ qui s'effectue en parallèle et en complément des engagements de promotion de la paix, l'armée suisse soutient divers pays partenaires dans leurs efforts de réformes démocratiques – et ceci en étroite collaboration avec les centres de Genève DCAF et GCSP – et contribue

Security and Justice, Edition 2007.

⁵ Voir l'article «Defence Diplomacy» du Br Dahinden, Chef des Relations internationales de l'armée suisse, RMS no.5, sept.-oct. 2008.

(contrebande, trafic d'êtres humains, etc.); elle soutient également les cours DIB du DCAF pour des représentants de l'Ukraine, de l'Afghanistan ainsi que des Etats de l'Asie centrale, avec de l'expertise et des moyens financiers. La Suisse contribue ainsi à promouvoir l'intégration des Balkans occidentaux et, au-delà, elle participe aux efforts de stabilisation durable en Asie centrale et dans le Caucase.

Par ailleurs, dans les mêmes régions, l'armée collabore à la prise de conscience quant à l'établissement de structures de sécurité et de défense sûres et basées sur les principes de l'Etat de droit en réalisant régulièrement des ateliers sur le «Code de Conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité» (*Code of Conduct on Politico-Military Aspects of Security*, CoC)⁶ adopté en 1994 par l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Cet atelier, très demandé par nos partenaires, fut réalisé en Suisse de 1998 jusqu'en 2006 et est nouvellement offert à des pays destinataires choisis (2007: Monténégro, 2008: Kazakhstan). Son but consiste

⁶ Le Code de Conduite de l'OSCE décrit le contrôle politique et démocratique des forces armées (et d'autres forces constitutionnelles de sécurité comme celles de la sécurité intérieure, des services de renseignement, de la police, etc.) comme «partie intégrante indispensable de la stabilité et de la sécurité» et oblige chaque Etat participant de l'OSCE à assurer un tel contrôle, à faire approuver son budget de défense par le pouvoir législatif et à garantir la neutralité politique de ses forces armées. Le Code de Conduite (état 2008) peut être téléchargé sous www.osce.org/documents/fsc/1994/12/4270_en.pdf.

principalement en la formation théorique et pratique du contenu du Code de conduite – le Droit international humanitaire en faisant partie intégrante – ainsi que les échanges d'opinions et d'expériences concernant tous les aspects de sa mise en œuvre (cf. fig. 1). Ce faisant, les experts détachés du DDPS, la milice et les militaires de la formation engagée profitent non seulement de cette instruction, mais aussi de l'échange d'expériences avec les participants internationaux.

Récemment, l'Afrique est devenue l'un des champs d'action de prédilection pour les projets de soutien visant l'établissement d'institutions de sécurité fiables et contrôlées démocratiquement. Dans ce contexte, le projet-pilote interdépartemental (DFAE et DDPS) au Sud-Soudan doit être mentionné tout particulièrement. Il vise à assister la transformation de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) en une armée régulière et liée à des conventions nationales et internationales, tel qu'il est stipulé par l'accord de paix global de janvier 2005 entre la République du Soudan (le «nord») et le sud sécessionniste. L'accent est mis principalement sur l'instruction spécifique des cadres dans les matières telles que les principes de conduite et le droit international humanitaire.

Depuis avril 2008, l'académie militaire est soutenue sur place par le conseil et la formation dans les matières choisies (cf. fig. 2).

Perspective

Il reste encore de nombreux défis à relever en ce qui concerne la démocratisation des forces armées. En effet, une intégration efficace et fiable des forces armées dans les processus de l'Etat de droit manque encore non seulement dans de nombreux nouveaux Etats ayant succédés à l'Union soviétique, mais aussi en Afrique noire et dans d'autres régions dans l'environnement stratégique de la Suisse. Il va de soi que la seule revendication d'instaurer un contrôle démocratique sur les forces armées n'a que peu de chances d'aboutir si elle reste déclamatoire et si sa mise en œuvre manque d'intégration dans un concept global.

Le premier module de droit humanitaire international au Sud-Soudan fut réalisé avec succès en avril 2008, avec 25 étudiants.



Une perspective de stabilité et de développement à long terme nécessite une action impliquant les différents domaines politiques (approche dite *Whole of Government* englobant l'action conjointe des institutions de diplomatie, de défense et du développement), car la sécurité sans le développement est illusoire, au même titre que le développement sans la sécurité.⁷

Cette approche requiert avant tout une étroite collaboration et coordination entre les acteurs civils gouvernementaux et non-gouvernementaux ainsi qu'avec les militaires. Du point de vue de la politique de sécurité, la spirale du développement et de la stabilité ouvre une perspective conceptuelle, se consolidant dans un processus itératif et intégral, dont le contrôle démocratique des forces armées est une composante essentielle. En Suisse, la mise en œuvre de l'approche *Whole of Government* se trouve encore à ses débuts. L'un des projets pilotes visant à identifier ainsi qu'à établir les processus en la matière est le projet au Sud-Soudan mentionné précédemment.

En outre, il faut bien être conscient que la réforme du secteur de sécurité, et avec elle la démocratisation des forces armées, sont des processus continus à l'image de la transformation permanente de l'Etat et de ses structures de défense. Ceci vaut également pour notre environnement immédiat, marqué par la transformation successive des armées de conscription en armées professionnelles et/ou pour les forces armées faisant face aux nouveaux défis de la «lutte contre le terrorisme international.»

Finalement, force est de constater que la communauté internationale ne dispose pas (encore) de guides pratiques prêts à l'emploi pour initialiser sur le champ une démocratisation des forces armées des Etats concernés. Car, en fin de compte, chaque nation doit entreprendre par elle-même et en fonction de son passé, de sa culture et de sa société, le chemin menant à un contrôle légitime, démocratique et civil de ses institutions étatiques.

U. G.

⁷ Voir à ce propos Hänggi et Scherrer (Eds.), *Towards a Common UN Approach to Security Sector Reform. Lessons Learned from Integrated Missions*, Policy Paper 25, DCAF 2007.